

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



La 1^{ère} Guerre Mondiale en Guadeloupe à travers la presse locale

Gérard Lafleur

Number 168, May–August 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026846ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026846ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafleur, G. (2014). La 1^{ère} Guerre Mondiale en Guadeloupe à travers la presse locale. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (168), 75–96.
<https://doi.org/10.7202/1026846ar>

La 1^{ère} Guerre Mondiale en Guadeloupe à travers la presse locale

Gérard LAFLEUR¹

Les journaux qui étaient publiés en Guadeloupe pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale entre 1914 et 1918 furent l'une de sources les plus importantes d'information, et souvent la seule, pour une population qui était à l'écoute de tout ce qui pouvait lui donner des nouvelles de la Métropole, du reste du monde, des évènements qui s'y déroulaient et dont son sort dépendait.

Le premier journal privé : *Le Nouvelliste : quotidien*², de tendance socialiste, publiait des articles de fond, des nouvelles détaillées du front, de France et du monde entier qui étaient repris des journaux nationaux et naturellement des articles concernant la Guadeloupe et les Antilles en général. Il constituait la principale source d'information non officielle de la Guadeloupe.

D'autres journaux amenaient des informations tout en étant très fortement marqués par leurs appartenances politiques. Les titres d'ailleurs indiquent leurs orientations politiques : ce sont : *Le Colonial*, hebdomadaire qui cesse de paraître en avril 1916 et *l'Echo des Antilles*, la revue de Notre-Dame de Guadeloupe, hebdomadaire qui donne le point de vue de l'Eglise qui voulait faire connaître les évènements de la vie religieuse guadeloupéenne lesquels étaient précédemment publiés dans la presse officielle devenue laïque après la séparation de l'Eglise et de l'Etat appliquée localement en 1911. Un autre journal *Le Citoyen*, arriva au début de l'année 1918 et cessa de paraître à la fin de l'année. Le sous titre : *Organe de l'Union Radicale de la Guadeloupe*, annonce sa couleur politique.

Le plus important reste le *Journal Officiel de la Guadeloupe* qui paraissait le jeudi. Imprimé par le gouvernement de la colonie, il reflétait l'état

1. Docteur en histoire moderne et contemporaine. Trésorier de la Société d'Histoire de la Guadeloupe.

2. Créé en 1902 par Adolphe-Hildevert Lara comme trihebdomadaire puis quotidien. Il devient le 17 juin 1902 *Le Nouvelliste : organe quotidien d'informations et de télégrammes* puis *Le Nouvelliste : quotidien*.

d'esprit des autorités administratives et ne pouvait donc pas être critique de l'action de ces mêmes autorités et de celle de l'Etat. L'action administrative était privilégiée avec la publication des arrêtés, règlements, discours, nouvelles officielles et nouvelles que l'on estimait nécessaire de publier afin de maintenir le moral de la population civile.

Aussi, toutes les difficultés sociales, économiques, inhérentes à cette période ne peuvent être perçues qu'à travers le prisme du pouvoir et dans les décisions qui étaient prises. Il ne faut naturellement pas attendre un point de vue impartial et critique de la guerre. C'est plutôt l'évolution de l'opinion publique perçue par les autorités locales qui transparaît à travers le choix des articles et des informations qui sont sélectionnés par les rédacteurs.

Ce « journal » ou plutôt cet hebdomadaire était partagé en deux parties : la première, la partie officielle comprenait les *Actes du pouvoir central* et les *Actes du gouvernement local*, la seconde était la partie non-officielle constituée d'articles variés de la vie courante comme ce serait le cas d'un journal indépendant.

C'est la source principale de notre étude dans laquelle nous tenterons de percevoir en filigrane les grandes lignes des événements, des difficultés économiques et des problèmes sociaux. En réalité, les autorités locales étaient attentives à maintenir la paix sociale et réagissaient en fonction de l'opinion publique.

Un revue amène un regard un peu différent car ses rédacteurs et notamment le docteur Pichon, œuvraient pour la promotion du thermalisme et du tourisme à travers une association : « La Guadeloupéenne ». La revue qui parut de 1916 à 1922, intitulée *Revue mensuelle de la Guadeloupéenne* avec un sous-titre très parlant : Société d'étude, d'initiative et de propagande pour le développement du tourisme. Elle traitait de sujets de société.

I. GÉNÉRALITÉS

L'information immédiate était donnée par le câble qui aboutissait à Basse-Terre. Les nouvelles à caractère général étaient affichées au fur et à mesure de leur arrivée et le public venait en prendre connaissance. Celles qui étaient importantes se répandaient très rapidement par le « bouche à oreilles ».

Les journaux apportaient les confirmations et les précisions avec un certain décalage dans le temps. Ainsi, le câblogramme annonçant la déclaration de la guerre par l'Allemagne du 3 août 1914, ne fut publié que 3 jours plus tard en même temps que l'arrêté décrétant la mobilisation qui fut pris à la suite des ordres arrivés par la même voie, le 2 août.

Le décalage fut encore pire pour la déclaration du Président de la République à la Nation française qui annonçait que la mobilisation n'était pas la guerre ; « Dans les circonstances présentes, elle apparaît au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur... » disait-il.

Celle-ci parut le 24 septembre suivant alors que les hostilités étaient largement entamées et que l'on savait déjà que les offensives françaises en Alsace et en Lorraine avaient été un échec et que les Allemands se

trouvaient sur le sol français après la défaite des Belges et alors que la bataille de la Marne les avait stoppés à quelques 40 kilomètres de Paris.

Mais il n'en fut pas toujours de même. Ainsi, à la fin de la guerre, l'armistice fut annoncé le 7 novembre 1918 par une dépêche en provenance de Washington par la Télégraphie sans fil qui avait doublé le câble. Ainsi, les Guadeloupéens fêtèrent-ils avant tout le monde, la fin des hostilités et la Victoire.

L'information officielle était également donnée par les gouverneurs dans leurs discours à l'occasion de l'ouverture des sessions du Conseil général. Ils étaient généralement axés sur les problèmes locaux (agriculture, ravitaillement, budget...) et faisaient référence à la situation internationale mais assez brièvement dans les périodes d'incertitude. Une seule fois, alors que la fin des hostilités était prévisible, le gouverneur Gourbeil, à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session du Conseil général, le 8 octobre 1918, fit un exposé clair et concis des événements. Toutefois, cette partie du discours se clôt par un appel pressant à de nouveaux sacrifices tout en rappelant ceux déjà consentis par la Guadeloupe au niveau des hommes, en insistant plus particulièrement sur le rôle et les responsabilités économiques de chacun.

Dans l'étude de la presse de cette période particulière, il faut tenir compte du fait, comme nous l'avons dit, qu'elle ne montre que la version officielle des événements, passant sous silence tout ce qui pouvait nuire au moral de la population civile et de l'arrière.

La censure fut très rapidement établie. Dès le 20 août 1914, un décret reprenant la loi du 5 août 1914 applicable en France métropolitaine, fut envoyé en Guadeloupe mais il ne fut promulgué que par l'arrêté du 5 octobre suivant par le gouverneur.

Les journaux venant de l'étranger étaient donc bannis, notamment ceux qui venaient des pays belligérants. Certains journaux économiques venant des pays neutres continuaient à être distribués mais comme ils apportaient des indications sur la situation mondiale, ils furent, eux-aussi, progressivement interdits comme le 8 juillet 1917 pour le *Schweizerische-Export Zeitung*, journal économique suisse.

Cependant, les relations internationales autres que les relations économiques se poursuivirent malgré les événements et la presse en fait état.

Il semblerait que lors du premier trimestre 1916, la Guadeloupe fut le lieu de rencontre de personnalités politiques étrangères et françaises comme le gouverneur des îles du Vent britanniques en résidence à Antigua, Mr. T. A. Best, des personnalités de l'île proche de la Dominique, relations sans doute naturelles entre alliés confrontés aux mêmes problèmes politiques, de ravitaillement, d'administration et de sécurité. Les relations politiques se firent également vers les Etats-Unis d'Amérique dont la France espérait l'entrée en guerre aux côtés des Alliés. La visite de l'ancien président des Etats-Unis, M. Théodore Roosevelt, partisan de l'entrée en guerre de son pays aux côtés des Alliés, fut un des moments importants de la Guadeloupe dans la guerre. Peu après, un consul de ce pays fut nommé à Basse-Terre.

Mais la vie de tous les jours réservait des événements qui rappelaient que malgré la guerre, elle se poursuivait avec ses drames quotidiens ; incendie spectaculaire à Saint-François, inondations traditionnelles des faubourgs de Pointe-à-Pitre et aussi des difficultés pour maintenir

ouvertes et régulières les voies maritimes des communications habituelles.

Mais déjà se profilait la Guadeloupe moderne avec des projets d'amélioration du réseau routier, l'installation du télégraphe entre Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, le passage de rouleaux compresseurs achetés aux Etats-Unis sur le pont de la Rivière Salée et malgré les temps difficiles, la protection du patrimoine historique avec la mise en valeur des *Antiquités précolombiennes*. Il est intéressant de constater que l'arrêté organisant la protection des sites et des monuments de la Guadeloupe aient été pris à cette époque, montrant qu'au moment où une mutation s'effectue, on sent le besoin impérieux de protéger les témoins d'un passé lointain.

Dans l'ensemble des articles parus lors de ces quatre années, on peut distinguer 3 grandes lignes de force :

Les évènements,
L'effort de guerre,
Les conséquences économiques.

II. LES ÉVÈNEMENTS

A. Annonce de l'entrée en guerre

L'évènement principal est naturellement la déclaration de guerre. Elle est annoncée dans le JOG du 6 août 1914 par la publication du câblogramme reçu par le Gouverneur, daté de Paris le 3 et signé Raynaud³ ministre des colonies. Celui-ci donne l'essentiel : « Allemagne a déclaré la guerre à la France et à la Russie. Autriche pas encore engagée dans conflit. Italie a fait déclaration de neutralité. Prenez disposition prévues pour cas de guerre. »

Il est accompagné de quelques lignes du gouverneur en direction de la population guadeloupéenne, il lance « un vibrant appel au patriotisme de toute la population ... Il lui demande de conserver le calme et le sang-froid qui conviennent à la gravité de la situation actuelle ». Message qui convenait à la période exceptionnelle dans laquelle le pays entrait.

Le même jour le gouverneur prit un arrêté portant mobilisation générale des hommes de l'armée de terre, y compris les troupes coloniales par lequel il décrétait le rappel des classes de 1900 à 1911.

Il est vrai que la nouvelle de la déclaration de guerre a été connue dès l'arrivée du câblogramme et qu'elle s'était répandue dans la population. Le JOG n'a fait qu'officialiser la nouvelle. La veille, *Le Colonial* faisait sa une par un éditorial très patriotique et militariste en l'intitulant *EN AVANT !*

Il donne le ton en opposant le *mal* symbolisé par l'Allemagne, les « Teutons » qui ont utilisé « l'imposture, les intrigues diplomatiques, œuvres d'opresseurs de peuples » au *bien* symbolisé par « deux nations

3. Ne pas confondre avec Paul Reynaud. Maurice Raynaud fut ministre des colonies du 13 juin au 26 août 1914 dans le gouvernement Viviani.

amies et alliées qui après avoir pu maintenir l'équilibre de la paix dans le monde, assurée qu'elles étaient dans la plénitude de leurs forces, répondent aux provocations et vont être prises avec les auteurs de ces méfaits de lèse-nation... »

L'éditorialiste fait appel « au grand Etre pour qu'il donne à la France et à la Russie... la force, l'esprit et le courage nécessaire pour mener à bonne fin leurs œuvres ... pour le plus grand bien de l'Humanité et de la Patrie... » . Cet éditorial est suivi d'un poème de Paul Déroulède puis d'un article intitulé Paul Déroulède dans lequel est rappelé son nationalisme et lui sont dédiés les combats de Nancy et la marche vers l'Est, l'Alsace et la Lorraine.

A travers la presse et notamment la presse officielle, on se rend compte que les anciennes colonies ont été oubliées, ce qui est compréhensible vu l'ampleur et l'urgence des problèmes à traiter.

La censure de la presse avait été instaurée en Métropole par la loi dès le 5 août. Le ministre des Colonies Maurice Raynaud élaborait un projet de décret qu'il présenta au Conseil d'Etat le 13 août qui l'approuva. Il fut présenté au président de la République le 20 dans un rapport qui exprimait le besoin « de réprimer dans les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, les indiscretions de la presse en temps de guerre. »

Ce décret ne fut publié avec sa promulgation portant la date du 5 octobre que le 8 octobre.

Par ce décret il était interdit de publier « des informations et renseignements autres que ceux qui seraient communiqués par le Gouvernement ou le commandement... » concernant l'armée, les effectifs, les opérations etc.... et même la situation sanitaire. L'article 3 prévoit que l'introduction des journaux, brochures, écrits et dessins publiés à l'étranger pouvait être interdite par simple arrêté du gouverneur⁴.

Comme nous l'avons dit, il faudra attendre le 24 septembre pour la publication de la proclamation « A la Nation française » du président de la République R. Poincaré du 2 août signée de l'ensemble du gouvernement.

Cette proclamation solennelle avait été faite à la veille de la déclaration de guerre de l'Allemagne. Le président rappelait que tous les Etats y compris ceux qui « étaient protégés par leur neutralité » avaient mobilisé. La France est définie comme étant pacifique ayant « donné à l'Europe des conseils de modération et un vivant exemple de sagesse, qui a multiplié ses efforts pour maintenir la paix du monde... »

Il se voulait quand même optimiste en déclarant : « La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît, au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur. »

Autant dire que cette proclamation était obsolète au moment de sa publication. On y voyait, sans doute, une vertu qui était exprimée par la conclusion :

« Il (le gouvernement) compte sur le sang-froid de cette noble nation pour qu'elle ne se laisse pas aller à une émotion injustifiée. Il compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir.

4. ADG : JOG du 8 octobre 1914.

A cette heure, il n'y a plus de partis. Il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la Patrie du Droit et de la Justice tout (sic) entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité. »

A la suite de cette communication, une proclamation en deux parties du nouveau gouvernement Viviani qui a été composé le 26 août, est publiée.

La première partie s'adresse aux Français en leur faisant part de la création d'un nouveau gouvernement en exprimant sa ligne de conduite en demandant des sacrifices au pays : « Le Gouvernement sait qu'il peut compter sur le pays. Ses fils répandent leur sang pour la Patrie et la Liberté. Aux côtés des héroïques armées belges et anglaises, ils reçoivent, sans trembler, le plus formidable ouragan de fer et de feu qui ait jamais été déchaîné sur un peuple. Et tous se tiennent droit ! gloire à eux ! Gloire aux vivants et aux morts ! Les hommes tombent. La nation continue.

Grâce à tant d'héroïsme, la victoire finale est assurée.... »

La deuxième partie sonne le rassemblement face au scepticisme qui commence à se faire jour. Les Français ont compris que contrairement à ce qui était annoncé, la guerre ne sera pas courte et les victoires promises se font attendre. Il faut donc redynamiser la population et la préparer à d'énormes sacrifices.

« Le devoir est tragique, mais il est simple : repousser l'envahisseur, le poursuivre, sauver de sa souillure notre sol et de son étreinte la liberté, tenir tant qu'il le faudra, jusqu'au bout.... »

On annonce des victoires russes « nos alliés Russes marchent d'un pas décidé vers la capitale de l'Allemagne que l'anxiété gagne et infligent des revers multiples à des troupes qui se replient.

Nous demanderons au pays tous les sacrifices, toutes les ressources qu'il peut fournir en hommes et en énergies⁵... »

B. Entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique

L'autre grand événement qui constitue un tournant dans la guerre et auquel la presse officielle a donné un grand retentissement, est l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique le 6 avril 1917 .

Le 12 avril, le JOG met en valeur cet événement qui fut annoncé le jour même de la déclaration de guerre des Etats-Unis à toutes les municipalités de la Guadeloupe par télégramme.

Le même jour, selon le journal, le gouverneur s'est rendu auprès du consul de ce pays, M. Henry Wilcox, « en lui portant le cordial salut de la Guadeloupe », il était accompagné du secrétaire général, du commandant d'armes, du commandant de gendarmerie. Cela afin de montrer à la population l'importance de ce tournant dans la guerre (et lui donner un signe encourageant).

Cette visite était consolidée par l'échange de télégrammes publiés, du gouverneur au consul : « Je salue avec émotion l'heure décisive où la grande République américaine met sa main dans celle de la France pour la sauvegarde des droits les plus sacrés de l'Humanité.

Honneur aux Etats-Unis et gloire à leurs armées de terre et de mer ! »

5. ADG : JOG le 24 septembre 1914.

Et le lendemain le consul remerciait le gouverneur en rappelant « les liens d'amitiés qui ont toujours existé entre mon pays et la République française⁶... »

Le président de *La Guadeloupéenne*, le docteur Pichon, dans sa revue, célébra l'entrée en guerre des Etats-Unis et en fit un article soulignant l'importance de la nouvelle pour la France et pour la Guadeloupe.

« La nouvelle de l'entrée de la grande république américaine dans le conflit européen, du côté des alliés de l'Entente, a provoqué un vif enthousiasme à la Guadeloupe... A Basse-Terre d'abord, à Pointe-à-Pitre ensuite, on célébra dignement cet heureux évènement avec la joie qu'il comportait, mais aussi dans les formes correctes et réservées qu'imposent les douloureuses circonstances actuelles. On acclama chaleureusement notre nouvelle alliée et l'on honora son sympathique représentant, M. Le Consul Wilcox, avec la gracieuse et si distinguée M^{me} Wilcox et sa vénérable mère⁷... » Le maire de Pointe-à-Pitre avait organisé une fête populaire en leur honneur.

C. L'armistice

L'armistice fut annoncé par erreur dès le 7 novembre 1918. *Le Nouvelliste* dans sa parution du 8 novembre annonce en titre : « LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE » nouvelle qui est arrivée la veille de Washington par T. S. F. L'un des télégrammes daté du 7 novembre 3 h indique qu'« une communication officielle de Berlin annonce qu'un délégué allemand s'est rendu sur le front occidental en vue de conclure un armistice et commencer les négociations de paix. »

L'autre, toujours daté du 7 novembre dit clairement « Les Allemands et les Alliés ont signé un armistice ce matin à 11 heures. Les hostilités cessent cet après-midi à 2 heures ».

La suite est constituée par un article qui fait mention des « manifestations enthousiastes » au son des orchestres philharmoniques et des Marseillaises chantées dans les deux villes principales⁸.

On peut dire ainsi que la Guadeloupe fêta la victoire avec un temps d'avance sur le reste des pays « vainqueurs », et que cela ne fut qu'une anticipation car 4 jours après, la réalité de la signature fut annoncée par câblogramme officiel. Dès sa réception le gouverneur fit une proclamation qui fut immédiatement lue et affichée dans toutes les communes.

Cette proclamation publiée dans le JOG du 14 novembre, comportait deux parties. La première s'appuyait sur les faits : Reddition de la Bulgarie, Turquie et Autriche face aux troupes de l'Entente, l'Allemagne a sollicité à son tour la cessation des hostilités. « La justice immanente est apparue : le Droit est d'accord avec la Force. » La justice étant dans le camp des agressés, le gouverneur se faisait l'écho de l'attente de la France ; « ... nous attendrons avec confiance la fixation des termes de la Paix de Réparations et de Justice par quoi l'Humanité se trouvera délivrée du plus formidable attentat qu'ait connu l'Histoire contre le

6. ADG : JOG du jeudi 12 avril 1917.

7. ADG : Revue de la *Guadeloupéenne*, mars-avril 1917, p. 49.

8. *Le Nouvelliste* : 8 novembre 1918.

Droit et la Liberté des Peuples... » Les majuscules sont censées mettre en exergue les mots importants du discours.

La deuxième partie s'adresse aux Citoyens et à leurs représentants afin qu'ils s'unissent au gouvernement pour « coopérer à la grande œuvre de Paix qui s'offre à l'Humanité affranchie.

C'est par la concorde et par le travail, c'est en faisant notre chère Guadeloupe chaque jour plus unie et plus prospère que nous remplirons tout notre devoir envers la Patrie. » Et cela se terminait par les traditionnels

« Vive la France et les Alliés !

Vive la Guadeloupe !

Vive la République ! »

Dans la Revue de la *Guadeloupéenne* de novembre-décembre 1918, on trouve le compte-rendu des manifestations qui ont suivi l'annonce de l'armistice dans lequel sont mises en valeur la joie, le soulagement et le patriotisme et l'attachement des Guadeloupéens à la mère patrie. « Cette vieille colonie française a montré spontanément à cette occasion des sentiments d'attachement indéfectible à la Mère-Patrie ; pendant ces deux mois ce furent, d'un bout à l'autre de l'île des manifestations sans précédent auxquelles prirent part tous les éléments de la population, aux cris sans cesse répétés de : Vivent la France et ses alliés ! Vivent les Etats-Unis ! A bas Guillaume !⁹ »

Dans toutes ces proclamations, les majuscules sont systématiquement utilisées pour souligner l'importance des mots qui véhiculent des notions positives : France, France éternelle, Nation française, Mère-Patrie, Patrie, Patrie du Droit et de la Justice, la Patrie et la Liberté, Humanité, Russie, Alliés, Paix, Paix de Réparations et de Justice. Toutes notions qui doivent être intégrées par le lecteur de base s'opposant à barbarie, injustice, Teutons, Boches....

D. Activités diplomatiques.

Au niveau diplomatique, l'année 1916 semble être importante pour la Guadeloupe, en direction des Etats-Unis que l'on espère voir entrer en guerre auprès des Alliés et en direction des autorités britanniques des territoires voisins.

En février, l'ancien président des Etats-Unis en croisière dans la Caraïbe s'arrêta en Guadeloupe où il fut reçu en grandes pompes par le gouverneur, les autorités et la population. Avant son arrivée on rappela que Théodore Roosevelt était l'ami de la France et partisan de l'intervention des Etats-Unis aux côtés des Alliés¹⁰. Peu de temps après son passage, le 29 juin, un consul des Etats-Unis fut nommé à Basse-Terre. Il s'agissait de Henry F. Wilcox¹¹. On peut se demander si les deux faits ont une relation.

9. Revue *La Guadeloupéenne* : novembre-décembre 1918, p. 143-144.

10. Revue *La Guadeloupéenne*, mars 1916, p. 29-40.

11. JOG : 6 juillet 1916, p. 214. Câblogramme ministériel n° 166 du 23 juin 1916 et arrêté du gouverneur du 29 juin 1916.



Réception de T. Roosevelt. Halte à Sainte-Marie de Capesterre.¹²

Cette même année, la presse fait état de visites des administrateurs britanniques des territoires voisins.

En mai, une délégation de la Dominique se rendit en Guadeloupe, le gouverneur, M. Arthur Mahaffy, le maire de Roseau, M. Donald Osmard Rivière, le procureur général, M. Théodore Cools Lartique et le magistrat, M. Arthur Solomon¹³.

Le 27 juin, le gouverneur général des Iles Sous-le-Vent britannique en résidence à Antigua s'arrêta à Pointe-à-Pitre où il fut reçu solennellement par le gouverneur, le consul britannique et le maire de Pointe-à-Pitre. Ce personnage avait autorité sur la Dominique, Saint-Christophe, Montserrat, la Barbade, Anguille et les Iles Vierges. On lui fit visiter la ville et la Guadeloupe jusqu'à Dolé¹⁴.

Ces visites qui furent marquées par des réceptions, des fêtes censées souligner les intérêts communs des pays concernés dans la guerre furent, sans aucun doute, accompagnées de discussions traitant de problèmes plus concrets de défense, de ravitaillement et de simple police. Points qui devraient être précisés par d'autres sources d'archives.

12. ADG : Album « Mes voyages » (non encore coté)

13. Revue *La Guadeloupéenne*, mai 1916, p. 169-171.

14. JOG : 29 juin 1916, p. 209. Une photo de groupe a été prise à Sainte-Marie (Capesterre)

III. LES GUADELOUPÉENS DANS L'EFFORT DE GUERRE

A. *Les soldats*¹⁵

La Guadeloupe et les Guadeloupéens, comme l'ensemble des territoires et des ressortissants français participèrent à l'effort de guerre en envoyant des soldats au front où certains furent tués dès les premiers combats.

Les deux premiers contingents ne furent que d'une centaine d'hommes cependant le besoin en hommes se faisant sentir, le 16 mai 1915, ce sont 700 hommes, groupe « le plus important de ceux fournis jusqu'ici par le Groupe des Antilles » qui s'embarquèrent sur le paquebot postal *Champane*. Les hommes casernés à la caserne d'Orléans ont été accompagnés par « les tambours et les clairons de Basse-Terre » vers l'embarcadère en passant par le Cours Nolvos qui avait été pavoisé et au « milieu d'un concours considérable de population ». Naturellement les discours du maire de Basse-Terre, M. Lignièrès et celui du gouverneur utilisant les termes habituels dans ce genre de circonstance où le patriotisme est magnifié, non seulement pour ceux qui partent mais aussi pour les proches qui restent, sont publiés notamment dans le *Journal Officiel de la Guadeloupe*¹⁶.

Les Guadeloupéens se trouvèrent présents sur tous les fronts et certains eurent des tâches essentielles pour la défense du territoire comme le capitaine de vaisseau Mortenol et le lieutenant Alexandre Buffon qui furent chargés de la défense du camp retranché de Paris.

Certains furent touchés dès les premiers combats. Leurs noms sont notés dans les journaux comme dans *Le Colonial* du 23 septembre 1914 où sont annoncés les blessés : « ... nous avons appris avec peine que parmi nos compatriotes qui ont pris part aux batailles de Charleroi et de la Marne, notre sympathique ami Raphaël Arsonneau, ancien élève du lycée Carnot, adjudant au 3^e tirailleur algérien, récemment rentré du Maroc a été blessé, le jeune Dubourdieu du Morne-A-L'eau et Emile Lafages, tous deux dans les dragons ont été aussi blessés, le premier au bras et le second assez grièvement dit-on... »

Nous apprenons aussi que le jeune Marmignon, dragon, a reçu son baptême du feu, à la frontière d'Alsace, et, le soir même, il recevait aussi ses galons de brigadier... »

Le même journal, faisait part de l'engagement en Métropole des députés, Achille René-Boisneuf et Gratien Candace ainsi que « presque tous les Guadeloupéens vivant à Paris entr'autres : F. Marsier, V. Paul, Liber, Bloncourt, Lara, Azélin, H. Méloir, etc. etc. etc. se sont enrôlés pour défendre la patrie. Notre ami, René-Boisneuf est à Orléans au 40^e régiment d'infanterie coloniale. Bravo¹⁷ ! »

Mais bientôt ce ne sont plus des blessures qu'il faut annoncer mais des morts. Lorsqu'il s'agit d'un officier, sa carrière militaire et les combats

15. A ce propos voir les communications de Pascale Forestier, Jacques Dumont et d'Anne Lebel dans ce même numéro.

16. JOG : 20 mai 1915, p. 155-156. Partie non officielle : Départ des contingents guadeloupéens.

17. *Le Colonial*, n° 68 du 23 septembre 1914, 2^{ème} page.

auxquels il a participé sont rappelés comme ce fut le cas pour Georges Butel qui gravit tous les échelons de simple soldat à sous-lieutenant au long des combats : Bataille de la Marne, celle de l'Aisne, combats dans la région de Perthes, Mesnil-les-Hurlus. Ses restes furent inhumés au cimetière de Suippes¹⁸.

La guerre s'éternisant, les cérémonies de remises de médailles pour les blessés et pour les familles des disparus lors de prises d'armes deviennent un rituel comme par exemple, le 17 novembre 1917 à Pointe-à-Pitre sur la place de la Victoire et le lendemain à Basse-Terre sur le champ d'Arbaud. A cette occasion le colonel Landouzy, commandant supérieur du Groupe des Antilles, en présence de toutes les autorités de l'île, remettait des croix de guerre aux soldats blessés revenus au pays et des diplômes *Hommage de la Nation* aux familles de ceux qui étaient morts au combat¹⁹.

Très rapidement, les besoins en combattants se firent sentir avec plus d'urgence et la mobilisation s'accéléra avec le recrutement des classes de plus en plus âgées. Afin que les soldats soient opérationnels plus rapidement dès 1915, l'instruction des créoles mobilisés devait se faire obligatoirement en Métropole.

Le 20 mai 1915, le JOG fit paraître un avis par lequel on avertissait les classes de 1915-16 jusqu'à 1890 y compris celle de 1917, de se tenir prêtes à partir rapidement pour la Métropole. « L'appel sous les drapeaux suivra de très près la révision et précédera de 4 à 7 jours l'embarquement²⁰ ». Cet avis fut suivi immédiatement d'un conseil de révision pour les classes de 1907 à 1893 (inclus) avec des consignes sévères afin de limiter les cas de réformes²¹.

D'ailleurs des contre-visites furent organisées afin de revoir les cas des *exemptés, ajournés et réformés*²².

Pour les descendants « d'Hindous » ou plutôt d'Indiens²³, leur situation était particulière. Selon la Convention Franco-britannique du 1^{er} juillet 1861, ils conservaient leur statut de sujets britanniques. Or, selon le principe appliqué en France, c'est le droit du sol qui prévalait, les descendants d'Indiens nés en Guadeloupe auraient dû être Français de droit.

Cependant, la qualité de Français leur a été « appliquée par décision du ministre de la justice, notifiée par décision 569 B du 15 septembre 1913 du ministre des colonies, mais n'a été rendue effective qu'à partir de l'année 1914. En conséquence, les descendants « d'Hindous » nés avant 1894, qui ont été recensés ou révisés, ne devront pas être incorporés. » Cependant, on demande aux maires de les inciter à contracter des engagements volontaires²⁴.

18. JOG : n°29 du 24 juin 1915, p. 200. Suippes est une commune de la Marne.

19. JOG : 22 novembre 1917, p. 333 et Revue de *La Guadeloupéenne*, janvier-février 1917, p. 23-24.

20. JOG : 20 mai 1915, p. 157.

21. JOG : 13 juin 1915, p. 174.

22. JOG : 2 mars 1916, p. 57.

23. Rappelons que le terme Hindou désigne les adeptes de l'Hindouisme mais qu'il était utilisé pour désigner les descendants des Indiens (Tamouls plus particulièrement hindous et Bengalis plus particulièrement musulmans).

24. JOG : 15 juillet 1915, p. 224.

En Métropole, les ouvriers étant partis vers le front, l'industrie et notamment l'industrie de guerre manquait de bras, aussi, on tenta de recruter de la main-d'œuvre guadeloupéenne. Un appel afin de trouver des volontaires pour travailler dans « les usines de la Métropole travaillant au service de la Défense nationale » fut inséré dans le JOG du 6 avril 1916, cependant, dès le 20 juillet, l'administration de Fort-de-France envoyait un télégramme faisant savoir que les « ouvriers créoles présents en France supportant difficilement climat, (le ministère de la) Guerre estime inutile nouvel envoi ». La tentative fut donc abandonnée. On peut remarquer que si le climat était difficile pour les ouvriers, on ne s'est pas posé ce problème pour les combattants qui vivaient dans des conditions autrement plus difficiles.

Si le besoin en hommes était important pour la Métropole, le fonctionnement de l'administration, des usines et des communications par câble nécessitait le maintien sur place des spécialistes. Aussi, des sursis leur étaient accordés. La liste était publiée dans le *Journal Officiel de la Guadeloupe*.

B. Les œuvres sociales

Mais les départs causaient des problèmes sociaux importants, aussi fallut-il créer des œuvres sociales et récolter de l'argent pour venir en aide aux familles des combattants par l'organisation de tombolas et de fêtes patriotiques avec vente d'insignes.

Dès les débuts de la guerre on fit appel à la générosité publique pour financer les *Œuvres Françaises de Guerre* mais les besoins étant importants, le ministère demanda aux fonctionnaires coloniaux de souscrire individuellement par retenues volontaires. Comme indiqué, les retenues étaient « volontaires » mais en même temps, il était très difficile de refuser et il fallait dans ce cas, écrire par la voie hiérarchique pour demander à ce que l'on ne retienne pas la somme fixée sur sa solde. Pour un fonctionnaire, cela était pratiquement impossible sans être mis à l'index et se priver d'une future promotion.

Le JOG du 23 septembre 1916, publia un tarif progressif en fonction du montant du traitement : 1 % quand le traitement annuel ne dépassait pas 1 500 F., 2 % pour 3 000 F., 3 % pour 6 000 F., 4 % pour 12 000 F., 5 % pour 24 000 F. et 6 % au-dessus²⁵.

Les retenues sur la solde de fin septembre a produit 5 501,12 F., somme versée par 1 184 participants et qui a été immédiatement expédiée au ministère. A partir d'octobre, des formulaires furent mis à la disposition des agents afin qu'ils les remplissent en indiquant la somme à retenir régulièrement²⁶.

Avec la prolongation de la guerre au-delà des prévisions et de l'espérance affichée d'une guerre courte, les besoins en financement des œuvres sociales se firent plus pressants. Un comité parisien constitué de sénateurs et de députés, sollicita le ministère des colonies afin que l'on organisât à la Guadeloupe, « une journée spéciale dite « du poilu » dont

25. JOG : 23 septembre 1915, n° 41, p. 289. On remarquera l'écart de 1 à 16 au minimum puisque des traitements dépassaient 24 000 F.

26. JOG : 28 octobre 1915, n° 47.

le produit est destiné à venir en aide à nos combattants et à leurs familles. » Cette œuvre, est-il précisé, comme les précédentes : *Œuvre du Soldat au Front* et des *Orphelins de la Guerre*, a donc un but essentiellement patriotique. La journée du Poilu a été « donnée » dans toute la France les 25 et 26 décembre 1915 et elle est prévue pour la Guadeloupe « au dimanche de Pâques, 23 avril 1916 ». Cette « journée » comportera deux périodes, la première consistera en apposition d'affiches et mise en vente des Croix de Guerre et des cartes postales, la deuxième en vente d'insignes en carton, fêtes publiques, souscriptions quêtes soirées théâtrales²⁷...

La fixation de la seconde partie de la « journée » étant laissée à l'initiative du maire, ceux-ci, à des dates différentes organisèrent des tombolas au profit des combattants et de leurs familles. L'autorisation était accordée par le gouverneur et l'annonce insérée au JOG²⁸.

Toujours en 1916 et devant le retour de soldats atteints de blessures et d'infirmités, il fallut prendre des mesures pour l'accueil. Ces blessés rapatriés avaient besoin d'être accueillis, réconfortés et soignés. Le Conseil privé dans sa séance du 4 juillet 1916 décida la création d'un *Comité de Dames patronnesses* à Basse-Terre et à Pointe-à-Pitre en vue de l'organisation d'un « *foyer du retour* » où seront accueillis ceux des rapatriés qui auraient besoin d'assistance.

Il semblerait que ces soldats meurtris faisaient part de leur expérience du front et qu'il était nécessaire de s'occuper de l'aspect humain. Au moment où on songeait au retour des combattants, on prit des mesures en leur faveur : « attribution d'un pécule de départ et d'un pécule d'arrivée », moyens de transport fournis par l'autorité militaire aux rapatriés atteints de blessures et d'infirmités.

La population elle-même commençait à renâcler devant l'envoi de la jeunesse au front. Ce n'est sans doute pas un hasard, si le même jour, on annonçait le renforcement de la garnison de la Guadeloupe²⁹.

Le foyer du retour ayant besoin de fonds pour fonctionner, on décida d'organiser, également, des journées du Foyer du retour les 5 et 6 novembre 1916. A cette occasion, son objet est rappelé : « Cette œuvre s'est fondée en faveur des soldats guadeloupéens qui reviennent des armées par suite de blessures, d'infirmités ou d'altération grave de leur santé. Elle s'intéresse aussi aux familles que la guerre a privé de leur principal soutien. » Chaque commune est invitée à y participer à son niveau³⁰.

En définitive, la guerre se prolongeant, la générosité des Guadeloupéens fut sans cesse sollicitée par l'organisation de « journées », des *Orphelins*, de *L'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales* entre autres. A ces occasions, des tombolas, des ventes d'insignes permettaient de collecter des fonds mais on peut penser que ces sollicitations répétées devaient émuïsser la générosité de la population prise par ailleurs par des difficultés économiques.

27. JOG : 6 avril 1916, p. 94.

28. Par exemple pour le Lamentin, le 18 juin 1916, JOG du 12 juin 1916, p. 94.

29. JOG : 6 juillet 1916.

30. JOG : 12 octobre 1916.

C. Sécurité intérieure et mouvements sociaux

Comme dans les autres pays et régions qui participèrent à la guerre, l'Union Nationale n'était pas aussi complète qu'on voulait le faire croire. Certains refusèrent de se laisser incorporer et ne se présentèrent pas lorsque l'ordre de mobilisation fut « publié à son de caisse » dans les communes. Le 3 septembre 1914, l'autorité militaire rappela « aux réservistes et territoriaux » qu'ils seront considérés comme insoumis et recherchés comme tels. « Les noms de tous ceux qui dans le délai fixé, ne se seront pas présentés à la brigade de gendarmerie de leur commune, seront affichés dans toutes les communes et les intéressés, poursuivis comme insoumis et traduits, après arrestation devant le conseil de guerre³¹... »

L'île de Marie-Galante fut traversée par des mouvements de grève suffisamment importants pour que le gouverneur se sente obligé de rappeler le 16 mars 1916 aux maires des trois communes d'une part que « combien l'état de guerre accentue leurs devoirs et leurs responsabilités quant au maintien de la tranquillité publique » et que d'autre part, « Aucun désordre ne serait tolérable et ne devra être toléré de la part de quiconque. Il appartient aux Municipalités d'y porter une ferme vigilance tout en s'employant à chercher un terrain d'entente pour un arrangement à l'amiable³²... »

On perçoit une situation intérieure difficile car le gouvernement local demanda au pouvoir central de renforcer la garnison de la Guadeloupe, demande qui fut agréée le 6 juillet 1916. Il demanda également que soit installé un service de télégraphie sans fil doublant le câble, service qui sera assuré par la Marine de Guerre³³.

L'année 1916 fut particulièrement difficile et elle s'acheva avec un « Appel à la Population » à l'initiative du Ministre des Colonies. Cet appel fut examiné en Conseil privé et publié dans le JOG du 28 décembre 1916. Il rappelait les nécessités de *L'Union Nationale* et du *Maintien de l'ordre public*. Il demandait à chacun de « réserver les griefs particuliers jusqu'au jour où la paix aura rétabli la vie normale de la Patrie », d'exclure « toutes incitations susceptibles d'amener des conflits et de compromettre l'ordre public ». Après les demandes viennent les menaces : « Aux Colonies, les lois en vigueur laissent au Gouverneur le soin de déclarer l'état de siège.

Le Gouverneur fait appel avec confiance au civisme des Municipalités et à l'esprit de solidarité des habitants de la Guadeloupe en leur demandant d'aider de tout le meilleur d'eux-mêmes au maintien de l'Union nationale et de la tranquillité intérieure, sans qu'il soit besoin de recourir à des mesures d'ordre auxquelles, pour sa part, il ne se résoudrait qu'à regret³⁴... ». Cependant, dès le mois suivant, le 24 janvier 1917, le décret du 30 décembre 1916 sur l'état de siège fut promulgué à la Guadeloupe faisant entrer la colonie dans le statut général de la nation³⁵.

On perçoit à travers ces éléments, une agitation sociale qui se fait de plus en plus importante. Les dockers de Pointe-à-Pitre s'étant mis en

31. JOG : 3 septembre 1914.

32. JOG : 16 mars 1916.

33. JOG : 6 juillet 1916, 1^{ère} page

34. JOG : 28 décembre 1916, 1^{ère} page.

35. JOG : 25 janvier 1917, p. 24-25.

grève malgré l'état de siège, le commandant des troupes décida d'utiliser la troupe pour le chargement et le déchargement des navires. Les commerçants ont payé la main-d'œuvre militaire au même prix que la main-d'œuvre civile, soit 6 F. par jour. Le colonel commandant des troupes décida de verser un tiers de la somme reçue à l'œuvre du *Foyer du retour* sous la rubrique : *«Versement fait par les soldats créoles de la compagnie de la Guadeloupe ... spécialement en faveur de leurs camarades rentrant du front blessés ou malades.»* Basse-Terre et Pointe-à-Pitre recevant la même somme.

Le reste de la somme a été versé à l'ordinaire afin d'améliorer la nourriture servie aux soldats.

Le commandant qui prévoyait l'utilisation ultérieure des soldats pour ce genre de travaux, établit un tarif dans lequel 3/6^e des sommes reçues devraient être versées pour l'ordinaire, 1/6^e remis au soldat, 2/6^e versés au *Foyer du retour*. Les hommes qui travailleront de nuit recevront 1 franc de supplément³⁶.

Des difficultés interviennent également pour la coupe de la canne et la fabrication du sucre de l'année 1918. Dans un contexte de pénurie de nourriture et de travailleurs, le gouverneur fut contraint encore une fois de faire un appel à la population, dans lequel, à travers les lignes on peut entrevoir des difficultés dues au niveau des salaires.

« Le Gouvernement adresse également un pressant appel aux populations des villes et des campagnes pour que les travaux de la coupe des cannes et de la fabrication du sucre se poursuivent rapidement et normalement dans l'ordre et le calme.

Le gouverneur s'occupe de faire déterminer dans des conférences sous sa présidence, les prix des cannes et des salaires en tenant compte des intérêts légitimes et équitables de tous, planteurs, travailleurs et industriels. Il demande instamment à tous d'accepter les résolutions qui seront prises et de se mettre immédiatement au travail³⁷... »

La Guadeloupe connut donc, une évolution semblable à celle des autres territoires français avec ses espoirs, ses difficultés et ses mouvements d'impatience et de révoltes devant le gâchis humain que représentait cette terrible guerre.

III. LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

La guerre eut un impact important sur l'économie de la Guadeloupe comme sur l'économie nationale et mondiale.

Dans un premier temps, certains crurent que cela serait bénéfique à l'économie de l'île, notamment pour l'écoulement du sucre de canne et pour son prix car les combats se déroulaient dans les zones productrices de sucre de betterave, mais très rapidement des problèmes d'approvisionnement et d'écoulement des produits tropicaux se firent jour.

On constate que si le marché du sucre semblait favorable, il fallut prendre des mesures immédiates pour éviter l'enchérissement abusif des

36. JOG : 22 février 1917, p. 53.

37. JOG : 24 janvier 1918.

produits de base par suppression des droits de douane, notamment sur les animaux de boucherie et sur la morue, par la taxation de la farine de froment et du pain, produits qui ont été pendant toute la guerre un sujet de préoccupation constant pour les autorités locales.

Produits de base, farine de froment et pain, canne à sucre furent les trois volets économiques primordiaux de la Guadeloupe dans la première partie de la guerre. Celle-ci s'éternisant, de nouveaux problèmes apparurent avec le détournement des bateaux vers des affectations militaires. Aussi, fallut-il penser relancer et encourager les cultures vivrières par l'institution de primes.

Les difficultés s'accrurent avec l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique. On avait pu se rendre compte que la Guadeloupe dépendait économiquement de ce pays, les courants commerciaux s'étaient détournés de la France vers cette région, reprenant en quelque sorte, les habitudes des XVII^e et XVIII^e siècles, et la plupart des approvisionnements essentiels en provenait, à tel point que les prix étaient taxés en fonction des cours pratiqués à la bourse de New-York.

Dès 1916, et surtout à partir de 1917, des ruptures de stocks étaient à prévoir et d'autre part, les produits tropicaux ne pouvaient pas être exportés, la priorité étant donnée au sucre, le cacao et le café s'entassaient dans les entrepôts faute de place sur les navires.

L'année 1918 fut particulièrement difficile. Le 24 janvier le gouverneur fut obligé d'avertir la population et de l'informer que la farine de froment allait manquer, qu'un comité de ravitaillement avait été créé.

On dut utiliser les voiliers neutres ou russes pour l'exportation et un comité fut chargé d'établir un ordre de priorité pour l'exportation des rhums.

En conclusion, la Guadeloupe semble avoir encore plus souffert de difficultés économiques à partir de la fin de 1917 et en 1918. Cela permit la relance des cultures vivrières avec pour corollaire, le développement de la petite propriété par l'attribution de concessions forestières.

A. Les cultures

Dès que la nouvelle des premiers combats arriva en Guadeloupe, certains virent immédiatement les conséquences économiques sur la culture et la production principale de la Guadeloupe, la canne à sucre et la production de sucre et de rhum. *Le Colonial* dans son numéro du 26 août 1914, incitait les planteurs à intensifier la culture de la canne : « En Belgique, dans le nord de la France, en Allemagne qui sont des pays producteurs de betterave, toutes les récoltes seront nulles.... Aussi devons-nous conseiller à nos planteurs de se mettre sur une grande échelle à la culture en général et de planter surtout de la canne...

Pour l'approvisionnement local, il est nécessaire de chercher d'ores et déjà à augmenter la production de la terre ; plantons le plus que nous pouvons des vivres, tels que patates, ignames, pois, etc. ...³⁸ »

Au niveau national, on pensa immédiatement réserver la production de sucre pour le marché national et le gouvernement prit un décret³⁹

38. *Le Colonial* : 26 août 1914, 1^{ère} page.

39. JOG : 5 novembre 1914 : Décret du 23 octobre 1914, promulgué par arrêté du gouverneur le 30 octobre 1914, p. 324.

« prohibant la sortie des sucres dans les Colonies et pays de protectorat... », suivi d'un arrêté autorisant son exportation à destination de la Métropole⁴⁰. D'autre part, afin de protéger la population de la spéculation, un arrêté du gouverneur fixait le prix de vente du sucre au détail⁴¹. Ces mesures furent reconduites d'années en années pendant la guerre. Ainsi, le JOG du 6 juillet 1916, publia un arrêté n'autorisant l'exportation du sucre que sur la Métropole dans la limite de la différence entre le tonnage de l'ensemble de la récolte et les quantités indispensables pour la consommation locale. Des stocks devaient être constitués pour assurer l'approvisionnement de la population pendant l'inter-récolte. Cet arrêté reprenait les mêmes dispositions que celles du 15 janvier 1915⁴² et seront reconduites pour 1917-1918⁴³. Le 29 août 1917, afin d'assurer l'approvisionnement de la population locale en sucre, le gouverneur décida la réquisition de 160 000 kg de sucre directement dans les usines, les magasins des compagnies de navigation et dans les entrepôts « et livrés au service des contributions de la Pointe-à-Pitre qui en est constitué dépositaire »⁴⁴. La vente de ce sucre réquisitionné fut sévèrement réglementée par une série de mesures contraignantes en vue de son contrôle sévère⁴⁵.

Devant les difficultés économiques et peut-être du fait de la réduction des forces de police et de gendarmerie, le vol des cannes à sucre semble s'être intensifié, aussi, le gouverneur prit un arrêté afin de lutter contre des pratiques délictueuses. Il obligea les acheteurs de cannes, c'est-à-dire les usiniers, à tenir un registre coté et paraphé sur lequel seront inscrits les renseignements précis de tous les achats effectués et accompagnés d'un certificat du vendeur que ce dernier aura obtenu du commissaire de police du canton ou du maire attestant que « celui-ci est propriétaire, locataire ou colon de parcelles de terre dans lesquelles il cultive la canne »⁴⁶.

Tout le sucre produit devait être déclaré comme une denrée stratégique. Ainsi, les particuliers ne pouvaient en détenir plus de 30 kg et un arrêté daté du 3 août 1917, obligeait toute personne détenant plus que cette quantité d'en faire la déclaration dans les bureaux des contributions sous peine de sanctions⁴⁷.

La pénurie était telle que le 8 février 1918, un arrêté interdisait même « la sortie des sucres à destination de la France » sans doute en dehors des contrôles stricts de l'État. A la suite de la réglementation de la consommation de sucre en France, des particuliers s'en faisaient expédier « sous diverses formes et notamment par la voie des colis postaux » d'où la demande du ministre des colonies de veiller particulièrement sur ces agissements répréhensibles »⁴⁸.

40. JOG : 5 novembre 1914 : Arrêté du gouverneur du 30 octobre 1914.

41. JOG : 5 novembre 1914 : Arrêté du gouverneur du 29 octobre 1914. p. 325.

42. JOG : 6 juillet 1916. Actes du gouvernement local.

43. JOG : 31 août 1917, 1^{ère} page.

44. JOG : 31 août 1917.

45. JOG : 4 octobre et 6 décembre 1917.

46. JOG : 11 février 1915, p. 44 : Arrêté du gouverneur du 25 janvier 1915.

47. JOG : 3 août 1917, p. 225.

48. JOG : 7 mars 1918, p. 97.

Les importations se faisant plus difficiles, on encouragea les cultures vivrières en instituant un système de primes plus ou moins importantes en fonction de l'utilité de la culture :

- 150 F. par hectare planté en haricots blancs ou rosés, maïs, pommes de terre, pois verts ou pois yeux noirs,
- 125 F. par hectare planté en patates, ignames, malangas, madères et couscouches,
- 25 F. par hectare planté en manioc ou camanioc.

Ces primes n'étaient valables que pour les superficies de 25 ares d'un seul tenant et pour les cultures nouvelles à l'exclusion de celles existant⁴⁹. Cela semble avoir eu des effets puisqu'au 9 décembre suivant, 263 exploitations agricoles pouvaient prétendre à toucher les primes pour 201 ha 71 a de cultures vivrières.

Ce système d'encouragement perdura avec des aménagements. Ainsi, l'année suivante, ceux qui avaient déjà perçu une prime ne pouvaient y prétendre à nouveau que s'ils pouvaient prouver qu'ils avaient augmenté la superficie plantée d'au moins 50%⁵⁰.

Quelques jours plus tard, le 27 avril 1917, dans son allocution d'ouverture de la première session du conseil général, le gouverneur lançait un cri d'alarme :

« Il faut maintenant que chaque enfant du pays disposant d'un lopin de terre cultivable comprenne la nécessité pressante d'y planter de quoi contribuer à l'alimentation publique. Il est temps et il n'est que temps, de se rendre compte que derrière le renchérissement il y a la disette possible et que derrière la disette apparaît le spectre de la famine. C'est un cri d'alarme qu'il faut jeter, afin que ses échos retentissent d'un bout à l'autre de la Colonie. *« Enfants de la Guadeloupe écoutez nos appels : plantez partout des vivres !... »*

Il faut dire qu'avec l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, les navires qui approvisionnaient la Guadeloupe en denrées essentielles avaient été détournés vers d'autres destinations et d'autres usages⁵¹.

Effectivement, la situation devint critique et le nouveau gouverneur, insista auprès des municipalités pour qu'elles incitent à l'utilisation de toutes les parcelles disponibles pour la plantation des cultures vivrières⁵².

Le ministère des colonies se souciait également de ce problème et « la section des vieilles colonies de la Conférence coloniale, réunie par le Ministre des colonies » invitait les gouverneurs de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion à faire le recensement de la main-d'œuvre et à rechercher comment développer la petite propriété. Une commission fut formée sur place afin d'y étudier la question⁵³.

Afin d'inciter encore la population à produire des vivres, le Conseil général décida d'aliéner une partie des terres du Domaine en concédant des concessions forestières à titre gratuit. Des lots de 1 à 2 ha au plus seront délimités dans la forêt et concédés à « toute personne majeure

49. JOG : 11 mai 1916, p. 146-147.

50. JOG : 12 avril 1917, p. 96.

51. JOG : 3 mai 1917, Allocution prononcée par M. Emile Merwart... le 27 avril 1917.

52. JOG : 26 juillet 1917, p. 216.

53. JOG : 13 décembre 1917, p. 377.

jouissant de ses droits civils et politiques et pouvant cultiver elle-même la terre ou la faire travailler pour son compte ». Le lot concédé devra obligatoirement être affecté aux cultures vivrières pendant la durée de la guerre et un an après et deviendra définitivement la propriété du bénéficiaire qu'au bout de trois ans après constatation d'une mise en culture effective de toute la superficie à la réserve de l'emplacement nécessaire à la construction d'une maison ou d'un abri. C'est l'origine de plusieurs hameaux de la Guadeloupe proprement dite comme Schœlcher à Vieux-Habitants⁵⁴ et dans la commune de Trois-Rivières.

B. Les produits de base

Dès les débuts de la guerre, les préoccupations du gouvernement local furent d'assurer l'approvisionnement en farine et en pain et lutter contre la spéculation. Leur prix maximum de vente fut immédiatement fixé⁵⁵.

S'il semble qu'en 1914 et 1915, l'approvisionnement de la Guadeloupe ne posa pas de problèmes insolubles bien que les courants commerciaux se soient détournés vers les Etats-Unis, ceux-ci commencent à poser problème dès le début de l'année 1916. Afin de lutter contre la pénurie et le renchérissement des prix, le gouverneur décida dès le 1^{er} janvier, de suspendre les droits de douane perçus à l'importation sur les marchandises étrangères : Volailles, harengs-saurs, farine de manioc, racines de manioc et d'igname, légumes secs, pommes de terre et racines, bananes et fruits-à-pain et aussi sur les animaux vivants, la viande salée, la morue, le maïs en grains, sucres, allumettes⁵⁶. Cette liste montre que la pénurie avait atteint les besoins vitaux de la population.

Ces dispositions furent d'ailleurs maintenues par l'arrêté du 22 juin 1916⁵⁷.

La farine de froment, la fabrication et la vente du pain, restèrent une des préoccupations majeures pour les autorités locales d'autant que l'augmentation des prix du pain alimentait des rumeurs sur les profiteurs de la guerre. Aussi, les négociants importateurs, eux-mêmes, demandèrent au gouverneur de « faire taxer la farine par les soins de la Commission de la mercuriale à l'arrivée de chaque navire importateur ». Cette taxation se basera sur les cours de New-York. De plus, le gouverneur fit savoir qu'il avait câblé au consul de France à Mobile (Alabama) pour faire activer l'envoi en Guadeloupe des stocks de farine qui attendaient dans ce port.

A partir du prix fixé pour le baril ou sac de farine, les maires furent chargés de fixer le prix du pain dans leur commune⁵⁸. Ces mesures, mirent en exergue la dépendance de la Guadeloupe vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique. D'ailleurs, le 18 novembre de la même année, le gouverneur avertissait la population que « l'insuffisance des dernières récoltes a amené aux Etats-Unis et au Canada un renchérissement

54. JOG : 25 juillet 1918, p. 262-263.

55. JOG : 8 octobre 1917, p. 296-297.

56. JOG : 1^{er} janvier 1916.

57. JOG : 22 juin 1916, p. 200.

58. JOG : 16 mars 1916, p. 72-73.

général du blé. Par voie de conséquence, le même renchérissement s'étend aux farines américaines exportées tant en Europe qu'aux Antilles.

Cet état de choses se trouve compliqué par la perturbation que la guerre occasionne dans les transports maritimes.

C'est ainsi que récemment, faute d'arrivages de farine, certaines îles anglaises ont été privées de pain pendant une à deux semaines.

On doit s'attendre à ce qu'il en soit bientôt de même à la Guadeloupe par suite de retards survenus dans le départ des navires qui doivent apporter les stocks commandés aux Etats-Unis... »

Cependant, le gouverneur annonçait qu'il avait reçu un câble de New-York lui annonçant qu'un stock de farine d'urgence lui avait été expédié par deux vapeurs mis en route le 18 novembre⁵⁹.

Les mesures de contingentement ne s'appliquaient pas seulement aux produits alimentaires mais aussi aux métaux qui étaient nécessaires à la poursuite de la guerre. Dès la mi-août 1917, l'importation depuis la France et l'Angleterre des métaux de toute nature était soumise à autorisation motivée⁶⁰.

La guerre se prolongeant, on interdit également les exportations des denrées propres à l'alimentation⁶¹ et on continua à fixer le prix maximum de vente de toutes les denrées et les produits alimentaires⁶².

C. Relations économiques

Les premières mesures d'économie générale ont été l'application de celles qui avaient été prises pour la France, c'est-à-dire l'application de la loi prévoyant des sanctions pénales à l'interdiction faite aux Français d'entretenir des relations d'ordre économique avec les sujets d'une puissance ennemie⁶³.

Avec l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, nous l'avons vu, les problèmes d'approvisionnement de toutes sortes se posèrent avec acuité. La puissance américaine décida par exemple d'instaurer un plan de répartition des charbons exportés⁶⁴.

En janvier 1918, la situation était devenue si critique que le gouverneur, dans un appel à la population se sentit obligé de la mettre au courant et de se justifier en faisant part de ses actions afin d'y pallier. « ... la farine de froment sera épuisée dans quelques jours et (qu') il s'écoulera un certain délai avant que les quantités mises à notre disposition par les Etats-Unis parviennent dans la Colonie... »

Il avait demandé l'aide de la Martinique sans succès. « Cette situation difficile provient des restrictions que le Gouvernement Américain depuis longtemps notre unique fournisseur en farine, devenu également le pourvoyeur de tous les pays alliés, s'est vu dans la nécessité de décréter... »

L'administration américaine se réserve de remplacer certaines denrées par leur succédané, par exemple, la farine de froment par la farine de

59. JOG : 23 novembre 1916, 1^{ère} page.

60. JOG : 3 août et 6 septembre 1917.

61. JOG : 10 janvier 1918, p. 10

62. JOG : 14 février 1918.

63. JOG : 13 mai 1915, 1^{ère} page.

64. JOG : 12 juillet 1917.

mais.... ». Il finissait en faisant appel au civisme et au patriotisme de tous pour que la coupe de la canne et la fabrication de sucre se fasse dans les conditions les meilleures⁶⁵.

Si les importations posaient problème, les exportations également. La priorité fut donnée au sucre et les récoltes de café et de cacao qui n'avaient pas de fret disponible s'entassaient dans les entrepôts. Aussi, le gouverneur demanda la possibilité de réserver une partie du tonnage sur les navires affectés aux sucres pour les cafés et les cacaos, ce qui lui fut accordé au début de 1918⁶⁶.

Cependant, le problème était complexe. La production de rhum avait été diminuée par l'obligation de produire le maximum de sucre pour la consommation française, et les provinces viticoles de la Métropole n'avaient pas été atteintes par les combats, mais pour le café et le cacao, les stocks étaient excédentaires par suite d'un marché passé avec le Brésil, la saisie d'une vingtaine de bateaux allemands contre l'achat de deux millions de sacs de café⁶⁷. Aussi le gouvernement interdit l'exportation de ces dernières denrées en France causant la ruine des petits planteurs, notamment dans la Guadeloupe proprement dite. A la suite de mouvements sociaux, le gouvernement autorisa de nouveau l'exportation des rhums, cafés et cacao par voiliers neutres ou russes. Cela était valable pour le rhum mais le café ne pouvait être exporté par ces voiliers trop lents. A la suite de l'intervention des autorités locales, les producteurs de café obtinrent l'autorisation d'exportation de leur denrée par paquebot et en petites quantités⁶⁸.

Afin de répartir l'ordre de priorité pour l'exportation des rhums sur les voiliers neutres ou russes, un comité fut organisé par l'arrêté du 11 mai 1918 composé de représentants des différentes chambres de commerce et d'agriculture, du syndicat des distillateurs et des fabricants de rhum, des chefs de service des douanes, des contributions, du directeur de la Banque de la Guadeloupe et l'agent de la Compagnie Générale Transatlantique de Pointe-à-Pitre⁶⁹.

CONCLUSION

La première Guerre Mondiale constitua un tournant pour la Société guadeloupéenne comme pour l'ensemble du monde. A travers la presse et notamment la presse officielle, nous avons pu percevoir ce changement qui se fit progressivement mais aussi les difficultés et les évolutions de l'économie, des relations sociales.

Dès l'entrée en guerre, la Guadeloupe fut sollicitée afin de fournir des hommes et du sucre, les premiers pour renforcer les troupes soumises à une saignée importante et le second devenu produit stratégique dans ces circonstances.

65. JOG : 24 janvier 1918.

66. JOG : 28 février 1918.

67. Voir à ce propos mon article *La culture du café en Guadeloupe de son introduction à sa quasi disparition*, in Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe, n° 145, p. 108-110.

68. Revue *La Guadeloupéenne*, mars-avril 1917, p. 43-45.

69. JOG : 16 mai 1918, p. 180.

La demande en hommes s'intensifia au fur et à mesure que la guerre dura ce qui causa des troubles sociaux qui sont perçus à travers les décisions prises par le gouvernement local appuyé par le gouvernement central.

Les courants économiques ont été entièrement détournés vers les Etats-Unis d'Amérique qui devinrent l'unique fournisseur en denrées nécessaires à la vie de tous les jours. Mais avec l'implication de ce pays dans la guerre, les navires qui les amenaient furent détournés pour les transports vers l'Europe. La Guadeloupe entra à ce moment dans des difficultés insurmontables.

On tenta d'y pallier en incitant les habitants propriétaires à cultiver des vivres et des terres furent distribuées afin d'intensifier ces productions vitales.

La consultation des journaux publiés lors de cette période n'est certes pas suffisante pour une étude complète des événements, des problèmes sociaux et des bouleversements subis par la Guadeloupe dans ces 4 années de guerre. Cependant, elle permet de se faire une idée assez complète des principaux problèmes que la Guadeloupe a connus lors de la Première Guerre Mondiale.

JOURNAUX DISPONIBLES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GUADELOUPE

Journal Officiel de la Guadeloupe → complet

Le Nouvelliste → complet

Le Colonial : hebdomadaire → 4 janvier 1914 au 24 avril 1916

Le Citoyen : 5 janvier au 28 décembre 1918 (Organe de l'Union Radicale de la Guadeloupe)

La Petite Patrie → 23 novembre au 31 décembre 1918 (Organe de l'Union républicaine, politique, économique et littéraire)

Administrateur : Achille René-Boisneuf – Républicain radical

Revue mensuelle de la Guadeloupéenne → 1916-1922 (Société d'étude, d'initiative et de propagande pour le développement du tourisme)

Revue de l'histoire des colonies françaises → 1913-1931

Le Cri de la Guadeloupe (1910-1914) journal indépendant, commercial, industriel, économique et littéraire. Sainte-Croix de la Roncière et Adolphe-Hildevert Lara

Echo (L') des Antilles → 1914 – 1918. Revue mensuelle de Notre-Dame de Guadeloupe.